

Décision

Générale

colonial

Décision n° 57-416-1931 Congé

n° 57-416-1931

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 juillet 1931

Numéro JO

n° 416 du 31/07/1931

Date du numéro

31 juillet 1931

TEXTE INTÉGRAL

le congé de deux mois ac cordé, par décision n° 291, du 22 avril 1931, à Mme Pernot, institutrice, est prolongé d'un mois, pour compter du 20 mai 1931. Mme Pernot conserve, pour ce troisième mois, ainsi que pour les deux premiers, le droit à sa solde entière, abondée du supplément colonial et des diverses indemnités réglementaires,